

Motions présentées par les personnels enseignants et d'éducation du collège Lezay Marnésia au Conseil d'administration du jeudi 5 novembre 2020

Motion n°1

La rentrée du 2 novembre 2020, comme les deux semaines de vacances qui l'ont précédée, a été marquée par l'énorme choc et les sentiments d'horreur et de colère qu'a provoqué l'assassinat de notre collègue Samuel Paty. Nous nous joignons à la souffrance de ses proches, à la peine et au désarroi de ses collègues ainsi que des élèves et parents d'élèves du collège du Bois d'Aulnes de Conflans Sainte Honorine.

Nous faisons part de notre très vive indignation lors de l'annonce de la suppression de la banalisation partielle de la journée de rentrée, qui nous aurait permis de trouver, ensemble, les ressources nécessaires pour préparer la reprise, étant donné le caractère totalement inédit de la situation.

La reprise forcée des cours, dès 8h du matin, alors même que notre Direction avait veillé à organiser un accueil et un accompagnement qui pouvaient répondre à nos besoins, a été vécue comme une violence supplémentaire. Alors qu'on nous rappelait l'importance de continuer à faire vivre dans notre collège une des valeurs fondamentales de la République : la liberté d'expression, on nous a refusé d'en vivre pleinement une autre : la fraternité. Que représentent deux heures de cours comparé à cela ?

Motion n°2

Un temps banalisé aurait été utile dès la rentrée pour discuter de la mise en place du protocole sanitaire. En effet, les contraintes qu'il impose en termes de non brassage des élèves et de nettoyage des locaux pèsent fortement sur les conditions de travail des enseignants, des personnels de vie scolaire et des agents sans garantir une protection suffisante de notre santé puisque la distanciation physique n'est pas possible dans des classes chargées et que l'aération des salles n'est pas suffisante. Nous demandons donc que des dispositions (groupes allégés, possibilité d'ouvrir les fenêtres en grand...) soient prises pour prévenir une dégradation de la situation sanitaire dans notre collège et un retour à un enseignement à distance très préjudiciable aux élèves.

Par ailleurs, en cette année particulière marquée par une crise sanitaire, des absences d'élèves et d'enseignants suite à des cas de Covid après de longues semaines sans cours du fait du confinement, nous faisons tous le constat de la fragilité de certains acquis des élèves. Nous craignons donc que la nécessité d'aller au bout des programmes, en particulier dans les classes à examens, ne se traduise par du stress pour les enseignants et une pression pour les élèves, tenus de suivre un rythme soutenu. C'est pourquoi nous demandons des allègements ponctuels de programme qui permettent de donner dès à présent le temps aux enseignants de reprendre ce qui n'a pu être fait en fin d'année dernière tout en conservant des contenus d'enseignement cohérents.

L'école publique a aussi besoin de personnels (enseignants, AED, infirmiers, PSY-EN, assistants sociaux, CPE, AESH, administratifs, agents). Or de nouvelles suppressions de postes sont annoncées dans le 2nd degré à la rentrée 2021 alors que le nombre d'élèves accueillis dans les collèges et lycées va continuer d'augmenter. Déjà, dans notre établissement, nous sommes au seuil 24 dans de nombreuses classes et le dépassons parfois avec les inclusions. Nous demandons donc des recrutements à la hauteur des besoins.

Nous nous inquiétons enfin des projets de modification du fonctionnement du CA (fixation de l'ordre du jour par le seul chef d'établissement, commission permanente rendue facultative et qui, si elle était mise en place, deviendrait un lieu de décision à la place du CA) qui priveraient les représentants des personnels, des parents et des élèves de lieux et temps d'information et de discussion. Nous demandons donc l'abandon de ce projet de décret.